

LE REGARD DE PACTE POUR VAURÉAL



L'ÉDITO : faut-il changer les règles du jeu ?

En quarante ans nos communes ont beaucoup changé, alors que leurs règles démocratiques ont très peu évolué.

Dans une note publiée pour la Fondation Jean-Jaurès, **Yvon Rosconval*** montre que **la prime majoritaire**, conçue pour stabiliser l'action municipale, **concentre le pouvoir, marginalise les opinions minoritaires** (moyens et accès à l'information limités) et **fragilise donc la démocratie**.

Au-delà des clivages politiques ou personnels, c'est le **fonctionnement même du système qu'il faudrait corriger** pour faire vivre le débat démocratique.

Selon le baromètre de la confiance politique du Cevipof*, 68 % des françaises et français considèrent que **la démocratie ne fonctionne pas bien**. L'auteur appelle à « rénover par la base » : en changeant les règles du jeu, les communes pourraient devenir un « **espace de la délibération et du compromis** » et une « **locomotive d'un renouveau démocratique** ».

Nous partageons cette analyse et nous appelons à ce changement, à Vauréal comme ailleurs. Le conseil municipal du 30 septembre nous rappelle que ce n'est pas gagné : **sur 4 délibérations que nous avons proposées, la majorité a refusé que 3 d'entre elles soient présentées et débattues lors du conseil ; la seule mise au vote a été rejetée par la majorité**.

*Yvon Rosconval (élu minoritaire à Triel Sur Seine), « Réveillons la démocratie dans nos communes », Fondation Jean-Jaurès, 20 mai 2025.
Le baromètre de la confiance politique, vague 16, Cevipof, OpinionWay, février 2025



EFFECTIF 2026 : pourquoi nous avons voté contre ?

Nous avons voté contre l'actualisation du tableau des effectifs qui comporte au 1er octobre **43 postes non pourvus, soit plus de 14 % de l'effectif total**.

Ces vacances peuvent avoir des **conséquences directes** pour les **agents en poste** (charge de travail augmentée) et les usagers.

C'est particulièrement visible pour **la police municipale**.

Pendant la campagne, la majorité **avait promis 6 policiers municipaux** (3 brigadiers-chefs et 3 gardiens-brigadiers). **Au 1er octobre, seuls 2 postes de brigadiers-chefs sont occupés**.

Le saviez-vous ?

La prime majoritaire, c'est quoi ?

Aux municipales, la liste arrivée en tête reçoit **la moitié des sièges**.

L'autre moitié est ensuite répartie à la proportionnelle entre toutes les listes, **y compris la liste majoritaire**.

En 2026, la liste de Raphaël LANTERI a obtenu **66 % des voix et 28 des 33 sièges**.

Dans une répartition strictement **proportionnelle** des voix, elle n'aurait obtenu que **22 sièges**.

Conseil du 30 septembre : qu'est-il arrivé à nos propositions ?

Nous avons soumis **4 délibérations et 1 motion**.

La majorité a refusé d'inscrire trois à l'ordre du jour et donc les débattre :

- **Bien-être animal** : un plan d'action en 4 axes et 24 objectifs (voir **focus** ci-dessous).
- **Santé** : un partenariat avec la ligue contre le cancer pour un plan ambitieux de santé publique.
- **Solidarité** : 2 000 € d'aide aux communes sinistrées par les incendies de cet été.

Acceptées à l'ordre du jour puis rejetées au vote par la majorité :

- **Écologie** : une aide municipale pour l'achat de **récupérateurs d'eau de pluie** - pour les propriétaires et les locataires, ajustée selon le quotient familial - jugée "inéquitable" car elle favoriserait les foyers les plus aisés.
- **Parcs à thèmes sur le site de MIRAPOLIS** : une **motion pour l'organisation d'une consultation citoyenne** au niveau communautaire ; refusée car il serait "trop tôt" pour se prononcer.

Pour ce qui nous concerne, **sur 12 délibérations présentées par la majorité, nous avons voté 10 fois POUR, 1 fois CONTRE et 1 fois ABSTENTION.**

Focus : notre proposition cadre sur le bien-être animal

Notre délibération-cadre structurée autour **du label « Ville amie des animaux »** comportait **24 objectifs répartis dans 4 axes** :

- Promouvoir et agir pour le respect du bien-être animal
- Valoriser la place des animaux de compagnie au sein de la ville
- Renforcer la place de l'animal de compagnie auprès des citoyens fragilisés
- Favoriser une cohabitation éthique avec les animaux de la petite faune et renforcer la protection de la faune sauvage

Le maire a refusé de l'inscrire à l'ordre du jour du conseil en prétextant qu'elle **faisait "doublon"** avec une délibération visant à faire **nommer une déléguée à la condition animale**.

Nous regrettons cette **occasion manquée**, la majorité aurait pu se saisir de cette délibération pour **structurer son action**. Nous **lui faisons toutefois crédit** et espérons que ses engagements énoncés pendant le conseil seront **suivis d'effets**. Nous serons **vigilants sur la mise en œuvre de ces mesures**, que nous espérons rapide.

Vie de Quartier : Vos questions, les réponses de la majorité

- Non consultation des habitant.e.s pour **le choix des 2 places de stationnement** réservées pour la boulangerie du village ;
👉 Cet aménagement est provisoire.
Les habitants seront associés pour décider de leur emplacement définitif.
- **Coupes d'arbres** et preuves de la conformité du **désamiantage** de la **maison Valois** :
👉 Le promoteur reconnaît une erreur d'abattage et s'engage à replanter des arbres ;
👉 La majorité nous renvoie vers BG Constructions pour obtenir le certificat de désamiantage.
- Remplacement du **feu d'artifice** par d'autres festivités face aux risques d'incendie :
👉 Le feu d'artifice est très populaire auprès des habitants. Il ne sera pas remplacé.

Vous recevez cette lettre parce que vous avez souhaité être informé.e de la démarche de Pacte pour Vauréal.

N'hésitez pas à la transmettre autour de vous.

Si vous ne voulez pas la recevoir, il suffit de nous écrire

Rejoignez-nous !

✉ nouscontacter@pactepourvauréal.org

f [facebook/pactepourvauréal](https://facebook.com/pactepourvauréal)

📷 [@pactepourvauréal](https://www.instagram.com/pactepourvauréal)

